



DOSSIER

Action, rénovation !



Une nouvelle résidence NMH, quartier Erdre-Porterie !
Page 3



Retours des locataires sur nos services
Page 4



Utile : comprendre la régularisation des charges
Page 10



RÉNOVER MASSIVEMENT LES LOGEMENTS



La qualité de vos logements est essentielle pour Nantes Métropole Habitat.

C'est pourquoi nous allons consacrer près d'un demi-milliard d'euros à la rénovation de notre parc, avec une implication particulière

dans les quatre opérations de renouvellement urbain aux Dervallières, à Bellevue, Nantes nord et Bottière-Chénaie. Concrètement, depuis l'année dernière, 1 000 appartements sont rénovés chaque année, avec une

moyenne de 40 000 € de travaux par logement.

C'est une ambition forte, inédite, qui va apporter des réponses à la fois à votre cadre de vie et aux défis climatiques.

Selon les besoins, ces travaux peuvent porter sur l'intérieur des logements, les équipements des immeubles, la qualité énergétique, etc.

Nous allons consacrer près d'un demi-milliard d'euros à la rénovation

Ces investissements favorisent également la modernisation de votre habitat. Plusieurs actions sont menées pour y parvenir, comme par exemple

l'expérimentation d'un internet à bas coût pour lutter contre la fracture numérique, la mise en place d'habitat participatif pour mieux concevoir les logements ou encore l'animation d'ateliers « Un Monde de Services » avec les habitants pour identifier vos priorités.

Avec un parc de 25 000 logements, nous souhaitons ainsi contribuer fortement à la réalisation d'une métropole durable, responsable, solidaire et à une offre de logements accessibles et adaptés aux besoins du plus grand nombre.

Thomas QUÉRO, Président de Nantes Métropole Habitat et Adjoint au Maire de Nantes



LE QUARTIER NANTAIS ERDRE PORTERIE S'AGRANDIT !

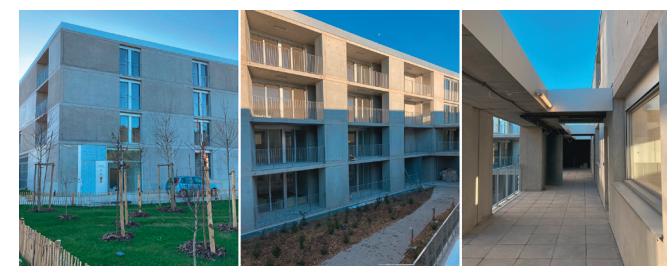
Avec la construction de la résidence **Port la Blanche**, Nantes Métropole Habitat continue son développement dans le quartier « Erdre Porterie ».

Composée de **31 appartements neufs**, du T2 au T5, cette opération représente un investissement de **6,22 M€** pour l'office. Les locataires, rattachés à **l'agence Bottière**, ont emménagé **en février 2022**.

Mirsad, locataire d'un T3, nous confie :

Je suis content d'avoir enfin mon « chez-moi » : un appartement neuf, agréable et adapté en termes d'espace. Ma fille a enfin sa propre chambre ! J'ai été bien accueilli, mon déménagement s'est bien passé et la résidence est nickel.

Constituée de 2 bâtiments, la résidence s'organise autour d'un jardin central. Concernant les logements, tous ont la particularité d'être traversants nord-sud ou a minima doublement orientés.



Depuis 2004, le quartier **Erdre-Porterie** fait l'objet d'un projet d'aménagement urbain mené par Nantes Métropole Aménagement (NMA). Au total, **2 500 logements** sont prévus et **5 500 nouveaux** habitants attendus à l'horizon 2023.

NMH a déjà livré 23 logements en 2021 avec la résidence d'habitat participatif « Le Jardin de Barbara » et en livrera près de 65 supplémentaires fin 2022.

DES ÉCOLIERS DÉCOUVRENT LES MÉTIERS DE LA PROXIMITÉ

Le **mardi 22 mars** matin, les élèves de CP et de CE1 des écoles Jean Moulin et Ange Guépin ont pu découvrir quatre métiers différents : agent d'entretien d'immeubles, agent de nettoyage de la cour d'école, agent de collecte des déchets et jardinier.

Frantz, agent d'entretien d'immeubles chez Nantes Métropole Habitat, est venu présenter son métier et ses missions quotidiennes en recevant les enfants dans le hall du 13 rue d'Angleterre. L'occasion de mieux connaître les professionnels NMH présents au cœur du quartier et de sensibiliser, dès le plus jeune âge, à la bonne tenue des parties communes.



UN ACCÈS À INTERNET POUR TOUS ?

Aujourd'hui, que ce soit pour effectuer des démarches administratives, chercher un emploi, étudier, travailler, une connexion internet est indispensable. Et pourtant, de nombreuses personnes n'ont pas accès à internet ou ne savent pas comment s'en servir.

Nantes Métropole Habitat, en lien avec Nantes Métropole, s'investit pour lutter contre ces inégalités et propose une expérimentation à des habitants du Port Boyer à Nantes pour tester **une offre internet spécifique pendant un an**. Au-delà de la box, un accompagnement personnalisé pourra être proposé : équipement en ordinateurs avec *La Maison du Libre* et des ateliers d'initiation à l'informatique avec *Solidaires dans la Cité*.

Selon les résultats, ce service pourra être étendu à l'ensemble des locataires NMH avec des conditions tarifaires inférieures au prix pratiqués sur le marché.



NOS PARTENAIRES DE LA MOBILITÉ RECRUTENT !

Acteurs incontournables des transports sur le territoire, la Semitan et Transdev ont actuellement de nombreux postes à pourvoir. Découvrez ci-dessous les métiers concernés et profils recherchés.



- **Conducteur·trice de bus en formation** : la Semitan vous accompagne pour devenir conducteur·trice de bus via un contrat de professionnalisation rémunéré d'une durée de 12 mois, dans la perspective d'un CDI.
Prérequis : être titulaire du permis B depuis au moins 2 ans.

- **Conducteur·trice de bus en CDI**
Prérequis : être titulaire du permis D et FIMO voyageurs

Pour candidater sur ces postes ou dans d'autres domaines : semitan.tan.fr/rejoignez-nous

Prenez part au voyage !



- **40 postes de conducteur·trice-s de bus et car à pourvoir chez Transdev**
À l'issue d'une formation diplômante intégralement financée et rémunérée, obtenez un CDI à temps complet ou partiel pour intégrer le dépôt le plus proche de votre domicile (La Montagne, Couéron, Nantes).
Prérequis : être titulaire du permis B, avoir des bases en français oral et écrit.

Pour candidater sur ce poste ou dans d'autres domaines : recrutement44@transdev.com

+ d'informations : transdev.com/fr/nous-rejoindre





nmh
UN MONDE
DE SERVICES

ACCUEIL EN AGENCE OU PAR TÉLÉPHONE, TRAVAUX : CE QUE VOUS PENSEZ DE NOS SERVICES...

En novembre 2021, à l'occasion d'une soirée conviviale au salon Mauduit, plus de 50 locataires ont échangé autour des services de proximité avec des collaborateurs de l'office, les associations de locataires ou encore les membres du Conseil d'administration. Un temps de partage indispensable pour faire évoluer notre offre de services.

L'ACCUEIL EN AGENCE

POUR QUELLES RAISONS VENEZ-VOUS EN AGENCE NMH ?

Pour accomplir des tâches administratives (loyer, attestation d'assurance), pour déclarer un problème, faire une réclamation : badge à remplacer, besoin d'une médiation.

VOTRE AVIS SUR L'ACCUEIL ?

Accueil agréable et professionnel.

Paieement du loyer bien organisé.

Bonne disponibilité des gestionnaires.

Il ne faut pas supprimer l'accueil en agence ou au siège, pour un accueil uniquement en distanciel, dématérialisé comme on peut le voir de plus en plus.

*CRL = Centre de relations Locataires : la plateforme téléphonique de NMH, installée à Malakoff

LES POINTS À AMÉLIORER ?

- Le délai et la qualité du traitement de la demande
- La traçabilité de la demande
- Le temps d'attente en agence
- La confidentialité à l'accueil
- Le contrôle des travaux

VOS IDÉES ?

Avoir des horaires différents selon les jours de la semaine : tôt le matin, le midi, plus tard le soir.

Mettre en place des délégués d'immeubles, qui font le lien avec NMH, au nom des locataires.

Mettre en place des permanences NMH dans les résidences.

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EN AGENCE ET AU CRL*

POUR QUELLES RAISONS APPELEZ-VOUS LE CRL OU VOTRE AGENCE ?

Pour déclarer un problème, faire une réclamation : interphone bloqué, panne d'électricité, petites réparations, problèmes de voisinage, prendre rendez-vous.

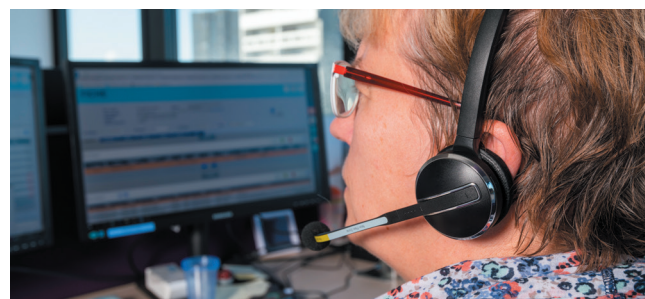
VOTRE AVIS SUR L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ?

Bon accueil téléphonique.

CRL parfait, super service, à l'écoute.

L'astreinte est réactive et accueillante.

Les temps d'attentes sont parfois longs.



VOTRE AVIS SUR LA MISE EN PLACE DE CE SERVICE ?

Il ne faudrait pas que le coût de ce service soit trop élevé.

Utile pour les personnes âgées, seules ou vivants dans les logements plus anciens du parc NMH.

LES POINTS À AMÉLIORER ?

- Le temps d'attente
- La traçabilité de la demande

VOS IDÉES ?

Mettre en place un système de suivi des réclamations via un outil numérique.

Une appli mobile serait un plus.



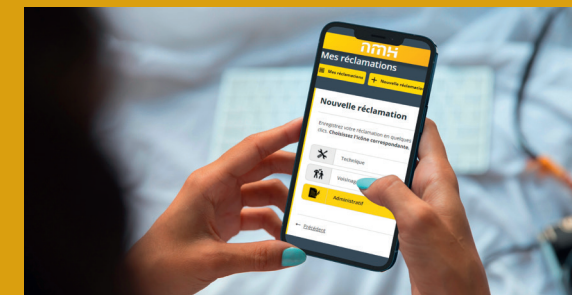
UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR LES PETITS TRAVAUX

Un échange a eu lieu avec les locataires présents autour d'une expérimentation en cours de réflexion : la création d'une équipe de professionnels dédiés à des petits travaux dans les logements (plomberie, électricité, carrelage, etc.) afin d'intervenir rapidement.

Envie de partager vos idées, de réfléchir aux services NMH de demain ? Envoyez-nous un mail à l'adresse : jeparticipe@nmh.fr



DU NOUVEAU DANS VOTRE ESPACE LOCATAIRE : VOTRE RÉCLAMATION EN LIGNE EN QUELQUES CLICS !



Largement plébiscité dans le cadre des échanges « Un Monde de Services », NMH fait évoluer son site web et simplifie la saisie et le suivi en ligne de vos demandes.

Dès le mois d'avril, un nouvel outil verra le jour dans votre espace locataire. Simple d'utilisation et intuitif, il permettra de décrire votre demande plus simplement, d'ajouter des photos et de suivre chaque étape de votre réclamation.

Selon les situations et la nature des demandes, des rendez-vous pourront être pris en ligne, avec possibilité de recevoir des SMS de confirmation.

« Chaque année, nous traitons plus de 38 000 réclamations, dont 80 % techniques. Cette plateforme va permettre d'améliorer la saisie, le traitement et l'évaluation. Le plus de l'outil, c'est d'offrir une meilleure traçabilité des demandes, qui était l'une des priorités exprimées par nos locataires au travers de nos échanges. » **Luc Stéphan, Directeur de l'innovation chez NMH et pilote du projet.**

Rendez-vous début avril pour découvrir votre nouvel outil !



ACTION, RÉNOVATION !

L'année 2022 marque le lancement de nombreux chantiers de rénovation pour Nantes Métropole Habitat.

« La rénovation est indispensable pour moderniser notre patrimoine. Les enjeux sont importants : rajeunir et remplacer les équipements qui le nécessitent, tout en améliorant l'isolation thermique de nos bâtiments afin que nos locataires vivent mieux dans leurs immeubles et ce, avec des charges maîtrisées.

Les nombreuses opérations lancées sur 2022 vont permettre de massifier les chantiers sur les prochains mois et sur les prochaines années.

Les équipes de NMH ont été renforcées pour répondre à cet objectif. »



Stéphane Favreau,
directeur du patrimoine
chez NMH.

RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

Premier bailleur social de la métropole nantaise avec 25 000 logements, Nantes Métropole Habitat déploie depuis de nombreuses années une **stratégie énergétique** visant à assurer la qualité de l'isolation de ses logements, maîtriser les charges de chauffage des locataires et limiter l'impact climatique de la production d'énergie (réduction des émissions de CO2).

Aujourd'hui, **82 % des logements de NMH** sont classés en étiquette énergétique A, B ou C (contre une moyenne nationale de 36 % pour les logements sociaux et 15 % pour les résidences privées).

Par ailleurs, Nantes Métropole Habitat expérimente différentes solutions pour optimiser les dépenses énergétiques : circuit court photovoltaïque, serre chauffante, chaudière numérique alimentée par le fonctionnement d'ordinateurs, géothermie, etc.

Depuis 2020, l'office s'est engagé, avec l'Union Sociale pour l'Habitat des Pays de la Loire et 13 autres bailleurs sociaux de la région, dans la **démarche EnergieSprong**. Il s'agit d'une approche globale et innovante dont l'ambition est de déployer à grande échelle des **rénovations énergétiques très performantes zéro énergie**.

Programme EnergieSprong



CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 80** millions d'euros investis dans la rénovation en 2022

- **150 M€** consacrés à la rénovation énergétique de nos résidences entre 2022 et 2026

- **1 000** appartements rénovés par an en moyenne



ZOOM SUR LA RÉNOVATION DE DEUX RÉSIDENCES NANTAISES NMH

Clos du Cens 2 (Nantes Nord - Agence Cartier)

129 logements concernés - 4,18 M€ investis

Début chantier : 1^{er} trimestre 2022

Fin des travaux estimée : 1^{er} trimestre 2023

Architecte : DES CONTOURS



En plus d'apporter un confort d'utilisation et une baisse de la consommation énergétique de l'habitat, Clos du Cens 2 s'inscrit dans une volonté de préserver l'environnement, en prévoyant le recyclage de toutes les menuiseries qui seront remplacées.

Olivier Boju, directeur général chez MCO (Menuiserie Charpente Orvaltaise) et partenaire NMH de longue date.

Magellan (Île de Nantes - Agence Goudy)

79 logements concernés - 2,75 M€ investis

Début chantier : juillet 2020

Fin des travaux : décembre 2021



LE VOCABULAIRE LIÉ AUX CHANTIERS DE RÉNOVATION

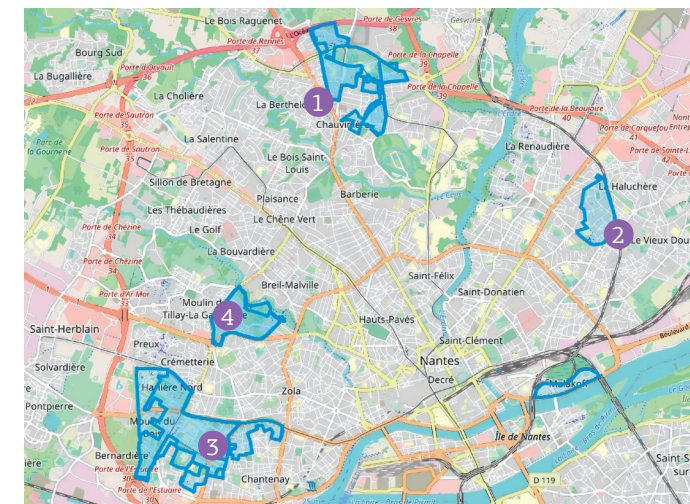
UN ACCORD COLLECTIF, C'EST QUOI ?

Certains programmes de travaux peuvent impliquer une augmentation de loyer. Pour statuer sur ces évolutions, un cadre réglementaire existe : **l'accord collectif**. Cet accord se fait en concertation avec les locataires relais de la résidence concernée par les travaux et les associations de locataires. L'augmentation du loyer est toujours soumise à l'approbation des locataires.

TOUT SAVOIR SUR L'ANRU

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) finance et accompagne la transformation de quartiers dans toute la France. Dans ce cadre, NMH va réaliser 250 millions d'euros de rénovation dans les quartiers nantais, en partenariat avec Nantes Métropole et la ville de Nantes.

Quartiers nantais délimités par l'ANRU



1 Nantes Nord 2 Bottière Pin-Sec 3 Bellevue 4 Les Dervallières

ZOOM SUR LE QUARTIER NANTES NORD

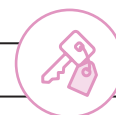
Nantes Nord est un quartier singulier avec plusieurs micro-quartiers entourés de zones pavillonnaires. L'un de ses atouts majeurs est la nature, c'est le quartier le plus vert de la ville (la vallée du Gesvres, l'Erdre, l'hippodrome, la vallée du Cens). Le projet de modernisation permettra de mettre en valeur le paysage, faciliter les déplacements et varier les types de logements. À venir : une maison de santé au Chêne des Anglais, démolition du centre commercial dégradé pour construire de nouveaux commerces et logements, réaménagements des voies de circulation, rénovation de plusieurs logements, etc.

Ce vaste projet de rénovation apportera plus de confort à l'intérieur des logements, avec l'isolation thermique, et à l'extérieur avec un quartier, un cadre de vie plus agréable. Dans le cadre de l'ANRU, la serre agricole sur le toit de notre immeuble Symbiose, rue Jacques-Cartier, avance bien. Nous avons aussi commencé la première tranche de travaux sur la tour Québec.

Céline Boutonnet, responsable de l'agence Cartier.

ET LA RÉNOVATION À LA RELOCATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lors du départ d'un locataire, les logements peuvent avoir besoin de travaux. Pour ce faire, NMH a mis en place un dispositif dit de « rénovation à la relocation ». Comme son nom l'indique, cette intervention consiste à réaliser des **travaux complémentaires de remise en état** et d'amélioration (revêtements des sols et murs, équipements, électricité, quincaillerie, etc.) dans les logements avant de les mettre à nouveau en location.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT NEUF !

Vous souhaitez accéder à la propriété ? Nantes Métropole Habitat propose des logements neufs en accession abordable et vous accompagne dans vos projets. Pour vous permettre de devenir propriétaire d'un logement neuf, deux dispositifs existent : le **Prêt Social Location Accession (PSLA)** et le **Bail Réel Solidaire (BRS)**.

Quel que soit le dispositif, profitez des avantages suivants :

- **TVA réduite à 5,5 %** au lieu de 20 %
- **La garantie** de rachat et de relogement

BAIL RÉEL SOLIDAIRE : ACHETEZ VOTRE LOGEMENT, PAS LE TERRAIN !

Vous achetez uniquement les murs de votre logement et en devenez propriétaire. En parallèle, vous louez le terrain à Atlantique Accession Solidaire pour un loyer modique en signant un bail réel solidaire d'une durée de 99 ans.

Afin de garantir dans le temps le **caractère abordable des logements** et de **lutter contre la hausse des prix de l'immobilier**, les prix de vente et de revente sont encadrés et plafonnés. Ainsi, le jour où vous souhaitez revendre votre logement, le bail réel solidaire sera transmis au nouvel acquéreur qui pourra aussi devenir propriétaire à un prix abordable.

Ce dispositif tend à se développer et à s'intégrer dans de nombreuses opérations. Prochainement, NMH lancera en construction deux programmes intégrant des logements disponibles en bail réel solidaire, quartier République sur l'île de Nantes :

Bill (24 logements accessibles en BRS)



Bety (26 logements accessibles en BRS)



© TICA Architectes & Urbanistes

Nos offres de logements sont soumises à conditions : achat pour résidence principale uniquement et **sous conditions de ressources**.
Pour consulter nos opportunités actuelles, rendez-vous sur www.nmh.fr !
Et pour plus d'informations, contactez-nous au **06 38 19 42 94** ou par courriel à accession@nmh.fr.

ZOOM SUR LE BRS, UN DISPOSITIF EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est un nouveau dispositif d'accession sociale à la propriété qui permet de **dissocier la propriété du terrain de celle du logement** pour faire baisser le prix d'achat, plus attractif encore que le PSLA.

ATLANTIQUE
**ACCESSION
SOLIDAIRE**



INDECOSA CGT 44

L'ensemble des militantes de notre association et moi-même vous souhaitons une bonne année et bienvenue au sein de Nantes Métropole Habitat. Peut-être que certains d'entre vous, lors de votre arrivée dans votre nouveau logement, avez du mal à trouver une place de stationnement aux abords de votre immeuble ? La mairie de Nantes a décidé d'étendre le stationnement payant à certaines zones proches du centre-ville : zones rouges (Viarme, Gigant, partie ouest de l'Île de Nantes, secteur du Hangar à Bananes, Gare Sud) et zones jaunes (est de l'Île de Nantes, Bas-Chantenay/Saint-Anne, Malakoff/Saint-Donatien, Hauts-Pavés/Saint-Félix, Dervallières/Zola, Pirmil/Sud-Loire). Les locataires et habitants de ces quartiers ont raison d'avoir des craintes car le stationnement payant représente des charges supplémentaires mensuelles allant de 20 à 60 € par mois, tarif résident, en fonction du nombre de voitures du foyer, même si cela se fait déjà dans d'autres quartiers comme le Clos Toreau ou dans le secteur de Pirmil.

Peut-être avez-vous reçu un seau de compost par Nantes Métropole à votre domicile pour déposer vos déchets alimentaires (sauf la viande et le poisson) ? Chacun d'entre vous a remarqué l'installation dans les quartiers des composteurs. C'est une bonne idée pour nous inviter à réduire nos déchets et à participer à la protection de l'environnement, sachant que le compost ira de nouveau nourrir la terre.

Maison des syndicats

1, place de la Gare de L'État - 44276 Nantes Cedex 2
Tél. 02 28 08 29 88 - indecosacgt44@gmail.com
Lucien BERTIN, votre élu INDECOSA CGT au CA de NMH
Tél. 06 74 36 61 00 - lb.indecosacgt44@outlook.fr



CGL 44

La Confédération Générale du Logement 44 (CGL 44) est présente sur tout le territoire et encore plus pendant cette période de crise sanitaire qui frappe de plein fouet les locataires de Nantes Métropole Habitat (NMH).

Nous sommes présents dans de nombreuses commissions ou organismes pour défendre vos droits et vous représenter le mieux possible. Locataires, nous pouvons vous assister, vous accompagner, vous représenter, vous informer, vous orienter, tout au long de l'année sur des questions juridiques, sociales ou administratives.

Alors n'hésitez plus, venez nombreux adhérer à la CGL soit pour nous soutenir soit pour une problématique liée au logement.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, avec des permanences sur rendez-vous toute la journée et par téléphone le matin. Yannick GOURET, administrateur NMH, vous reçoit aussi sur rendez-vous.

CGL 44

6, place de la Manufacture - 44000 Nantes
Tél. 02 40 74 16 85 - udcgl44.lamanu@outlook.fr
Yannick GOURET, votre élu CGL au CA de NMH



CLCV-NANTES

Prix du gaz : le gouvernement a écouté les revendications de la CLCV

La CLCV prend acte des mesures annoncées par le Premier ministre concernant l'extension du blocage du tarif réglementé sur les prix du gaz à l'ensemble des logements (HLM et copropriétés), alors que les prix du marché progressent de jour en jour. Cette annonce répond aux besoins d'équité et de justice que les locataires et consommateurs demandaient, et que la CLCV soutenait auprès des pouvoirs publics depuis des semaines. Il aurait été impensable de laisser cette situation perdurer trop longtemps, alors que plusieurs ménages sont fragilisés sur plusieurs fronts : difficultés à se chauffer, pouvoir d'achat en berne et les factures qui explosent (jusqu'à 1000 euros de plus par an pour une famille dans un quatre pièces). La CLCV demeure vigilante quant à l'application de ces mesures, et leurs effets concrets pour tous.

Toujours à vos côtés, la CLCV propose de la médiation énergie et de l'information sur les dispositifs d'aides existants sur Nantes Métropole. Pour plus d'informations, contactez votre union locale.

CLCV Nantes

18 bis, Charles Perron - 44100 Nantes
Tél. 02 40 43 42 84 - nantes@clcv.org



LA CSF

Jamais dans notre pays une telle augmentation de la pauvreté, de la précarité et du sentiment d'exclusion n'a touché les classes populaires. Chacun dans son quartier l'a ressenti, et la CSF, comme beaucoup d'autres acteurs, s'est mobilisée pour continuer à agir, à aller à la rencontre des familles et à mettre en œuvre la seule réponse que nos faibles moyens nous permettent : la solidarité. La pandémie a bon dos : elle n'a fait que révéler et augmenter les injustices. Les mesures d'urgence prises ont bien servi à maintenir à minima la cohésion sociale en évitant une crise économique plus aiguë, mais elles n'ont rien changé aux logiques prévalentes du système : la répartition des richesses produites est de plus en plus inégalitaire.

Pour les prochaines élections présidentielles mais aussi pour les élections HLM, la CSF défendra le droit à un logement décent et de qualité pour tous, la création de nouveaux logements sociaux, des quartiers vivants et ouverts, le maintien des services publics de proximité, et le refus des ghettos, pour la diversité qui engendre la mixité sociale.

CSF

8, rue Arsène-Leloup - 41100 Nantes
Tél. 02 40 47 56 33 - udcsf44@la-csf.org
Fari SALIMY, votre élue CSF au CA de NMH
Tél. 06 88 84 15 41

PRÉVENTION : COMMENT ÉVITER UN DÉPART DE FEU ?

L'incendie est l'accident domestique le plus redouté, des gestes simples peuvent l'éviter et sauver des vies.

DANS LES PARTIES COMMUNES



- > Laisser les accès et voies pompiers libres devant le bâtiment.
- > Les parties communes (paliers, escaliers et halls) doivent rester vides de tout stockage.
Ce sont des espaces protégés permettant aux services de secours d'intervenir.



- > Les portes des parties communes doivent rester fermées (absence de cales).
Elles empêchent ainsi aux fumées de parvenir dans les parties communes. Ainsi l'évacuation des occupants et l'accès des secours peuvent se faire sans encombre.

CHEZ VOUS

- > Ne laissez pas la friteuse ou la cafetière en marche ni de casseroles ou plats sur le feu sans surveillance.
- > Ne laissez pas vos bougies sans surveillance.
- > Ne jetez jamais le contenu d'un cendrier dans le sac poubelle.
- > Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.
- > Éteignez vos cigarettes avant d'aller vous coucher et ne fumez jamais au lit.
- > Rangez vos produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes.
- > Ne pas surcharger les prises électriques (multiprises électriques = danger).



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, un incendie domestique se déclenche toutes les **2 minutes**.

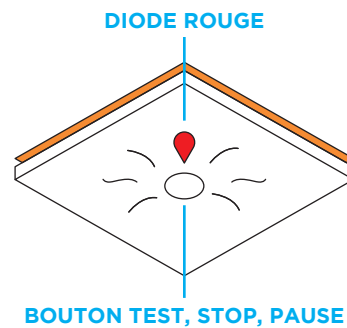
POUR LE DÉTECTEUR DE FUMÉE

NMH équipe l'ensemble de ses logements d'un détecteur de fumée et s'assure de son bon fonctionnement à chaque nouveau locataire.

Son entretien est à votre charge.

Ce que vous devez faire :

- > Appuyez sur le bouton test 1 fois/mois. Arrêtez d'appuyer dès que l'alarme retentit.
Si l'alarme ne sonne pas, signalez-le à votre agence NMH de proximité.
- > Enlevez la poussière 1 fois/mois.
- > Attention ne pas peindre le détecteur.
- > Ne pas tester le détecteur avec une source de chaleur.



En cas de départ de feu, prévenez les pompiers le plus vite possible :

- > Le 18 à partir d'un poste fixe
- > Le 112 à partir d'un portable



LA QUESTION DU CRL : POURQUOI REÇOIT-ON UNE RÉGULARISATION DE CHARGES TOUTS LES ANS ?

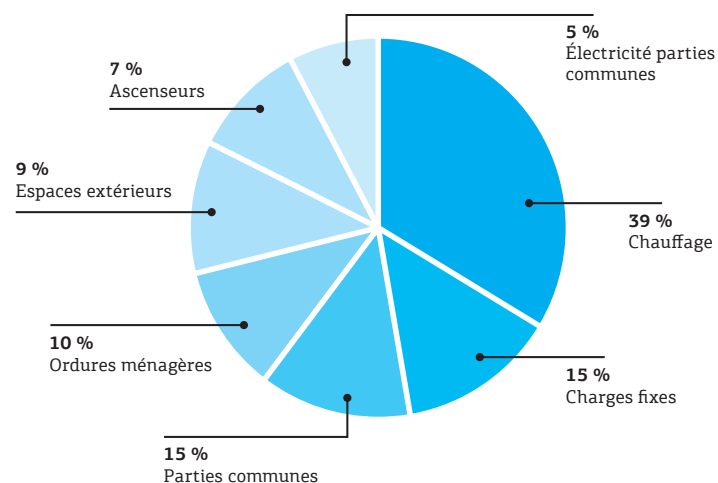
Les charges locatives correspondent aux prestations, taxes, fournitures ou services réglés par Nantes Métropole Habitat pour assurer le bon fonctionnement de votre résidence et de votre logement.

Elles concernent ainsi les dépenses à la charge du locataire, telles que le chauffage collectif, l'enlèvement des ordures ménagères, l'électricité, l'entretien des parties communes et des espaces extérieurs ou encore l'entretien et l'alimentation des ascenseurs...

Tous les mois, vous payez votre loyer et **des provisions sur charges locatives**.

Une fois par an, NMH fait le compte des dépenses réellement engagées sur l'année. Si la provision déjà versée est inférieure à la dépense réelle, un complément vous sera demandé. Dans le cas contraire, un remboursement sera versé.

Ce solde positif ou négatif vous est présenté dans un décompte individuel qui vous est envoyé, dans la plupart des cas, en avril. La somme en plus ou en moins de votre loyer habituel apparaît sur l'avis d'échéance du mois suivant. Pour les copropriétés, cette régularisation de charges intervient après l'assemblée générale annuelle.



UNE MARGUERITE EST APPARUE À L'ALCÔVE !

Depuis le mois de décembre, une voiture marguerite est disponible dans le parking de l'immeuble Alcôve (quartier Mellinet à Nantes). La station surnommée Laïcité possède sa propre borne de recharge.

Quelques questions à Otman Manni, le responsable développement de marguerite :

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA MARGUERITE ?

Réservation, ouverture et fermeture de la voiture depuis l'appli marguerite, accès en libre-service 7j/7 et 24h/24, tarif à l'usage avec assurance et entretien inclus, stationnement gratuit partout à Nantes dans les rues et les parkings NGE, accès en zones piétonnes...

PEUT-ON S'EN SERVIR SANS ABONNEMENT ?

La station Laïcité est destinée exclusivement aux habitants des 158 logements : abonnement marguerite offert, paiement à l'usage (5 €/heure et 0,30 €/km) et un accès aux 50 stations marguerite de Nantes.

UNE SOLUTION D'AVENIR QUAND ON HABITE EN VILLE ?

Un véhicule autopartagé remplace jusqu'à 8 véhicules individuels. L'intérêt de ce service est d'autant plus fort que les résidences se situent en plein centre-ville où les places de stationnement sont très rares. Beaucoup de résidents possèdent un seul véhicule voire aucun et une voiture autopartagée peut donc être très utile. L'enjeu social est également important puisque ce dispositif garantit un accès à la voiture pour tous !



marguerite est un service de location de voiture en libre-service.

ÉVASION HANDICAP FAMILLE : PARTIR EN VACANCES AVEC UN PROCHE EN SITUATION DE HANDICAP

Partir en vacances est essentiel, mais pour les familles avec un proche handicapé, **trouver des solutions relève souvent du parcours du combattant**. C'est pour cela que les villages vacances VVF et l'Ufcv, association experte du handicap, ont créé *Évasion Handicap Famille* : des séjours familiaux qui permettent le répit des aidants.

Cet été, **300 familles** pourront être accueillies dans des logements adaptés à leurs besoins, profiter du confort et des prestations des VVF Villages et **confier leur proche handicapé à une équipe d'animateurs professionnels**.

Des **aides au départ** sont proposées, pour que les familles puissent profiter pleinement de leurs vacances, sans surcoûts liés à la prise en charge du handicap !

« ÉVASION HANDICAP FAMILLE », C'EST :

- Un séjour en famille à la mer, à la montagne ou à la campagne en toute sérénité
- Du temps libre et des activités « bien-être » pour souffler
- De l'écoute et des temps d'échanges pour les aidants



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : evasion-handicap-famille.fr ou contactez le **01 44 72 45 10**

Monter

une épicerie avec ceux

qui en ont besoin,


c'est ça la solidarité ?

Les Assises
des nouvelles
solidaritéS

120 jours pour contribuer sur

assises-solidarites.fr

Directeur de la publication : Marc Patay.
Comité de rédaction : Franck Albert, Charlotte Fournier, Marjorie Graffion, Florian Largillière et Isabelle Six.
Conception et mise en page : NOUVELLE VAGUE | Photos : Direction de la Communication et des Relations Institutionnelles NMH - V. Joncheray.
Remerciements aux collaborateurs et locataires qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.
Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa-Parks, BP 83618, 44036 Nantes Cedex 1 | nmh.fr | @NMHabitat

 **PEFC** 10-31-1658 / Certifié PEFC / pefc-france.org

nantes
MÉTROPOLE
HABITAT

Ma ville, mon quartier,

je participe

ALL•NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr

